

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : - Arrêté du ministre deen date du
tel que modifié par l'arrêté en date du.....
(JORT n°du.....)

Organisme : Mission diplomatique ou consulaire tunisienne.

Domaine de la prestation : Opérations consulaires/ Navigation maritime.

Objet de la prestation : La délivrance des permis de navigation aux navires de plaisance tunisiens.

Conditions d'obtention

- Le navire doit être de nationalité tunisienne.

Pièces à fournir

- Une demande sur papier simple.

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt du dossier. - Etude du dossier, - Octroi du permis.	- La mission diplomatique ou consulaire tunisienne concernée, - Les autorités tunisiennes compétentes.	Selon le cas.

Lieu de dépôt du dossier

Service : La mission diplomatique ou consulaire tunisienne concernée.

Lieu d'obtention de la prestation

Service : La mission diplomatique ou consulaire tunisienne concernée.

Délai d'obtention de la prestation

Selon le cas.

Références législatives et /ou réglementaires

- Code de la police administrative de la navigation maritime promulgué par la loi n° 76-59 du 11 juin 1976 tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment la loi n° 2005-8 du 19 janvier 2005 (les articles 34 et 41)